

pendu dans le sanctuaire, et exactement semblable aux pieds en cire ou en bois que l'on voit encore dans nos pèlerinages. Et pour qu'il ne puisse rester aucun doute sur sa destination, celle qui offrait cet ex-voto avait eu soin d'y faire graver une inscription. Elle se nommait Lucia Pompilia, et le pied de marbre, offert par elle, porte, comme nous dirions dans notre langue actuelle : ex-voto offert par Lucia Pompilia (1).”

Cette basilique, en partie détruite et incendiée par Chosroès, fut relevée par l'empereur Modeste avec le concours de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. La période de paix qui commence au traité conclu par Omar avec les chrétiens de Jérusalem (637) nous amène à Charlemagne. Ce grand empereur montra la plus grande sollicitude pour les lieux saints de Jérusalem et ordonna, à plusieurs reprises, des quêtes destinées à leur entretien et à leur restauration. Dans un document précieux découvert il y a quelques années, au milieu de la description des différents sanctuaires de la Ville Sainte et du personnel ecclésiastique ou religieux qui les occupait, on trouve l'indication de “ sainte Marie au lieu où elle est née, à la Probatique ”, et on apprend que le monastère était desservi par cinq clercs et vingt-cinq religieuses du rite grec. C'était donc le même monastère où prêchait saint Jean Damascène, au siècle précédent, et il portait encore le même nom. La maison de sainte Anne s'appelait toujours l'église de Sainte-Marie de la Nativité, par opposition à Sainte-Marie Nouvelle, élevée au commencement du sixième siècle, par Justinien, dans le même quartier de la ville.

(1) Lettre à Mgr l'évêque de Vannes, p. 29. Ce pied de marbre a été transporté au musée du Louvre, à Paris.